BLP 28-8-74 076878

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL
30,oo Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

22 Août 1974 - N° 22

EUDEMIS DE LA VIGNE

Le troisième vol d'Eudémis a débuté à la mi-août. Il est devenu important depuis le 18 dans les foyers traditionnels : Médoc, Bourgeais, Sauternais, et certains secteurs de Saint-Emilion, Pomerol, Monbazillac et Sigoulès.

Les premières éclosions de chenilles auront lieu vers le 25 août.

Un traitement est à prévoir dans les parcelles attaquées par la deuxième génération de chenilles au cours de l'été. Dans les autres parcelles, surveiller l'état sanitaire des grappes et n'intervenir qu'au cas où la présence de vers est décelée sur au moins 10 % des grappes.

Ce traitement doit être exécuté :

- au début de la semaine prochaine (26 - 28 août) dans les vignobles sensibles au botrytis et dans lesquels on lutte contre cette maladie.

- au début de la semaine prochaine également, dans les vignobles où la récolte débutera à la mi-septembre (vins blancs secs) afin de respecter la législation sur les délais d'emploi des insecticides avant récolte.

- à la fin de la semaine prochaine dans les autres cas.

Choisir l'un des insecticides conseillés dans notre bulletin n° 18 du 9 juillet (délais d'emploi : 7 à 15 jours). Ne pas employer les spécialités à base de monocrotophos (Azodrin, nuvacron), en raison de leur interdiction d'emploi moins de 42 jours avant la récolte.

MILDIOU DE LA VIGNE

- Vignobles de la Gironde, de la Dordogne, des Landes et du Lot et Garonne :

La lutte contre le mildiou est terminée. Aucun nouveau traitement n'est nécessaire si la couverture cuprique conseillée dans notre dernier bulletin a été exécutée.

- Vignobles des Pyrénées Atlantiques :

Les dernières pluies sont susceptibles de provoquer l'extension des quelques taches observées jusqu'à présent sur les jeunes repousses.

Il est recommandé de faire un dernier traitement avec un produit cuprique ou organo-cuprique au début de la semaine prochaine.

P93

.../...

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

Les éclosions des jeunes larves de la seconde génération sont à peu près terminées.

En conséquence, dans les vergers de pêchers fortement infestés, (en particulier dans la région d'Aiguillon, Port Sainte Marie), il est recommandé d'exécuter un traitement insecticide soigné avec l'une des trois matières actives suivantes :

- oléoparathion à 0,6 %
- diéthion (Kilspide, Rhodocide)
- méthidathion (Ultracide).

TORDEUSE ORIENTALE SUR POMMES ET POIRES

On assiste actuellement au passage progressif des Tordeuses orientales des vergers de pêchers vers les plantations de pommiers et poiriers voisines.

En conséquence, il est indispensable d'assurer une protection insecticide de ces plantations au cours des prochains jours.

Choisir un insecticide efficace à la fois contre le carpocapse et la tordeuse orientale et perturbant peu les équilibres biologiques :

- méthidathion (Ultracide) à 40 g/MA/hl
- phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone) à 60 g/MA/hl.

Respecter les délais de 15 jours entre traitement et récolte.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le deuxième vol se poursuit et de nouvelles infestations peuvent encore se produire.

En conséquence, effectuer un dernier traitement dans les variétés à récolter après le 10 septembre.

Dans les plantations proches de vergers de pêchers ou de nectarines, ce traitement se confond avec celui recommandé contre la Tordeuse orientale.

ACARIENS (PANONYCHUS ULMI) SUR ARBRES FRUITIERS

Le dépôt des oeufs d'hiver a commencé depuis le 10 août. Dans les vergers où le seuil de tolérance de 30 formes mobiles par feuille est presqu'atteint, il peut être intéressant d'effectuer un traitement acaricide dès à présent pour éviter un traitement d'hiver, et permettre un départ de végétation sans problème d'acariens au printemps prochain.

Utiliser une des trois matières actives ci-dessous, surtout destinées à la destruction des adultes :

- bromopropylate (Néoron)
- dicofol (Kelthane, Plantifol, Sovifol)
- hydroxyde de tricyclohexylétain (Plictran).

.../...

MALADIE DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

Dans les vergers produisant des fruits dont la conservation a été difficile au cours des années passées, il est conseillé d'appliquer 2 ou 3 pulvérisations fongicides au cours des semaines précédant la récolte, la dernière se situant quelques jours avant la cueillette.

Pour les fruits faisant l'objet d'exportation immédiate, il est cependant prudent de ne pas effectuer de traitement à moins de 5 - 7 jours de la récolte, afin d'éviter de dépasser les taux de résidus acceptés par les pays importateurs.

Les fongicides efficaces sont le bénomyl (Benlate) à 30 g/MA/hl, le carbendazim (Bavistine) à 30 g/MA/hl, le méthylthiophanate (Pelt 44) à 100 g/MA/hl et le thiabendazole (Tecto 60) à 100 g/MA/hl, auxquels on peut également ajouter le captane à 150 g/MA/hl.

TORDEUSE ORIENTALE EN PEPINIERE

Les greffages sont en cours dans la plupart des pépinières de fruits à noyau.

Nous rappelons que les chenilles de la Tordeuse orientale sont susceptibles de provoquer des dégâts importants en évoluant au niveau de la jeune greffe.

En conséquence, effectuer un traitement insecticide dans les 3 à 4 jours suivant l'écussonnage.

L'Ingénieur d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 94